



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°607) DE MISE A
DISPOSITION, DES SALLES BERLIOZ ET POLE
DOCUMENTAIRE A L'ASSOCIATION «LES
ACCENTS – DIRECTION MUSICALE THIBAUT
NOALLY», A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° AU-19-430
EN DATE DU 12 NOVEMBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SÉGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de l'Association « les Accents-Direction musicale Thibault Noally » représentée par son président, Monsieur Frédéric PAILLET, domiciliée 171, boulevard Saint Germain 75006 Paris, d'organiser des répétitions dans la salle Berlioz, les 9, 10 et 11 octobre de 15 h à 23 h, le 16 décembre de 10 h à 17 h 30, le 17 décembre de 10 h à 16 h 30, le 18 décembre de 9h à 12h et de 19h à 23h, le 19 décembre de 10 h à 18 h et dans la salle du Pôle Documentaire, les 6 et 7 décembre 2019 de 10 h à 18 h ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association «les Accents – Direction musicale Thibault Noally» représentée par son président, Monsieur Frédéric PAILLET, domiciliée 171, boulevard Saint Germain 75006 Paris, une convention de location de salle pour un montant de 911,50 € TTC (neuf cent onze euros et cinquante centimes), afin d'organiser des répétitions dans la salle Berlioz, les 9, 10 et 11 octobre de 15 h à 23 h, le 16 décembre de 10 h à 17 h 30, le 17 décembre de 10 h à 16 h 30, le 18 décembre de 9h à 12h et de 19h à 23h, le 19 décembre de 10 h à 18 h et dans la salle du Pôle Documentaire, les 6 et 7 décembre 2019 de 10 h à 18 h ;

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20191112-lmc1H6804H1-AR Date de réception en Préfecture : 18/11/2019 Date de Publication : 18/11/2019
